



# Le compte-rendu

## Quartier bas du village – Mardi 3 Mai

Présents : Claude Chambel, Jean-Michel Paget, Laurence Brondex, Nicolas Marin, Carine Brondex, Bruno Laurentio, Romain Perrin, Christine Muffat Es Jacques, François Xavier Pierret



## 1/ La présentation des réalisations et des projets de l'équipe

Après avoir présenté les élus municipaux, Monsieur le Maire ouvre la réunion :

Monsieur le Maire a présenté les grandes opérations qui ont été livrées :

- L'aménagement de la Barotière dans le centre du village (131 136€ HT dont 68 454€ de subventions – un site qualitatif digne du centre du village et des commerces)
- La réception de l'immeuble du Clos de l'Aiguille Verte (7 logements, 6 familles installées à l'année et 1 logement conservé par la commune occupé lui aussi à l'année)
- Relamping du stade de foot et réfection du terrain de tennis (27 354€ HT dont 9 354€ de subventions – passage en LED avec économies d'énergie importantes)
- Rénovation du réseau d'adduction en eau potable et enfouissement des réseaux secs au Bouchet (420 000€ dont 300 000€ de subventions)

Il a aussi présenté les principaux projets actuellement en cours :

- Le chantier du plan d'eau biotope qui a démarré en septembre 2021 (2 700 000€ HT dont 1 050 000€ de subventions du Département, de la Région et de l'Etat).
- La Maison de l'Enfance pour lequel l'Avant-Projet Détaillé a été validé en séance du 25 avril 2022 (projet proposant 36 places en crèche contre 25 actuellement, 70 à 80 places en périscolaire et un réfectoire pour les maternelles). Ce projet de 7 000 000€ HT ingénierie incluse ne sera lancé que s'il obtient au minimum 25% de subventions.
- Le projet de création de logements à l'année, via un Bail Réel Solidaire. Des premiers contacts ont été pris avec les deux Offices Fonciers Solidaires présents en Haute-Savoie pour connaître la faisabilité d'un tel projet. Le tènement foncier identifié serait celui situé en face de l'immeuble « Le panoramique » et de la station essence, entre le parking du PLM et le centre d'hébergement de Notre-Dame du Christomet. Il s'agit d'une parcelle communale, à proximité du centre village, classée en zone constructible et qui serait idéale pour accueillir des logements permanents de manière durable.
- L'aménagement du centre village pour lequel une concertation va être lancée à l'automne 2022
- Le chantier de la retenue collinaire qui a démarré en août 2021 et s'achèvera cette année (financé par le SIVU dont 52% par la commune de Combloux, subventionné à hauteur de 1 600 000€ par la Région et le Département).

Il est ensuite revenu sur la politique de transition du territoire avec les dispositifs pour favoriser les déplacements à pied et à vélo (aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique, service de location de vélo à assistance électrique, pédibus...) et l'obtention du label Flocon Vert qui vient reconnaître l'engagement de Combloux dans les politiques de transition écologique.

Une étude concernant l'extension du service de navettes intra village est actuellement en cours. Elle doit permettre aux élus de définir un nouveau schéma de desserte avec de nouvelles lignes, des horaires optimisés et des modes de transports adaptés.

Concernant le secteur, la commune va aménager cette année le « Virage Paulet » pour créer une liaison piétonne et cycliste sécurisée entre le trottoir le long de la RD, la route de la Barne située à l'amont et la Route du Cruet située à l'aval, qui a été goudronnée il y a environ 3 ans.

## 2/ Les échanges avec les riverains

### ENVIRONNEMENT

#### **Quand seront enterrés les réseaux route de Prairy ?**

Les nombreux travaux de construction actuellement en cours le long de la route de Prairy ne permettent pas d'envisager un enfouissement des réseaux secs pour le moment. Il faudra attendre que la voirie ne souffre plus du passage important des camions de chantiers pour envisager cet enfouissement. C'est néanmoins un secteur qui a toute l'attention des élus et qui fera l'objet d'un aménagement lorsque ces travaux de construction seront terminés.

#### **Quand allez-vous changer le lampadaire route de Prairy ?**

Les services municipaux vont être mobilisés pour résoudre ce problème.

#### **Quand aurons-nous le tout à l'égout route de Ronnaz ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, la commune n'est plus compétente en matière d'assainissement. Il existe un zonage d'assainissement permettant de connaître les secteurs raccordés et un schéma directeur d'assainissement est en cours d'élaboration pour définir entre autres les futures zones à raccorder. Aujourd'hui la commune gère uniquement la facturation de l'assainissement mais pour le compte du SIABS. Nous vous conseillons donc de consulter le zonage d'assainissement pour identifier le point de raccordement et voir ensuite les démarches à effectuer pour tirer les réseaux auprès du Syndicat Intercommunal du Bassin de Sallanches (SIABS).

### ZONE DE LOISIRS DE PLAN PERRET

#### **Comment allez-vous gérer la problématique du stationnement avec le nouveau plan d'eau qui doit attirer encore plus de clientèle ?**

Les élus sont conscients de ce problème, depuis l'an dernier la municipalité sollicite l'accord de l'exploitant du champ au-dessus des terrains de beach volley pour autoriser du stationnement saisonnier sur une partie du terrain afin de soulager la route de Prairy.

Les élus souhaiteraient pouvoir acquérir ce tènement foncier à l'avenir.

#### **Prévoyez-vous d'installer des sanitaires sur la zone de Plan Perret ?**

Cette demande sera étudiée car elle est pertinente.

### SENTIERS

#### **Allez-vous goudronner le chemin de l'Isle ?**

La commission sentiers ne souhaite pas goudronner ce chemin qui doit rester un chemin piétonnier.

#### **Pouvez-vous remettre en état le chemin du Fayet ?**

Le chemin du Fayet est effectivement dégradé. La reprise de ce chemin est un sujet qui doit être analysé avec tous les tenants et aboutissants. En effet, reprendre la voirie sur ce secteur pourrait

conduire à amplifier son utilisation comme raccourci et ainsi augmenter l'insécurité et la circulation. La commission voirie planchera sur ce sujet.

### **Prévoyez-vous d'éclairer le chemin de Diekholzen ?**

La tendance actuelle est plutôt à la réduction de l'éclairage public, il n'est donc pas prévu d'éclairer ce chemin.

### **Pourquoi ne remettez-vous pas en état le chemin de Chardonneret ?**

La commission sentiers a volontairement choisi de ne pas continuer à entretenir ce chemin car il ne débouchait sur rien.

## **CENTRE - VILLAGE**

### **Que faites-vous pour les façades des commerces du centre-village ?**

Il n'y a pas, actuellement, de plan de ravalement des façades ou de règlement local de publicité. Il n'y a pas non plus de charte concernant les enseignes commerciales. C'est un sujet qui sera abordé avec les commissions concernées, principalement l'urbanisme et le cadre de vie.

### **Que va devenir le Fredi ?**

Dans le cadre du schéma d'aménagement du centre-village le Fredi doit être démoli. Ce bâtiment vétuste a été acheté par la collectivité en 2017 car il se situe à un emplacement stratégique pour le centre. Démolir ce bâtiment doit permettre de retrouver de l'espace public pour créer des espaces de vie.

### **Où en est le projet de cabaret ?**

Après 18 mois de travail avec le porteur de projet, ce dernier a décidé de se retirer pour plusieurs raisons.

Le temps tout d'abord car la commune doit attendre la fin de la révision du PLU pour pouvoir procéder à la modification du zonage sur le terrain qui devait accueillir le projet.

L'augmentation des coûts des matériaux de construction ensuite qui fait craindre un projet trop onéreux.

## **USINE DE METHANISATION**

### **Le projet d'usine de méthanisation va-t-il être réactivé ? Si oui où ?**

Les élus ne souhaitent pas pour le moment réactiver ce projet, ils ont encore besoin d'étudier ce type de dispositif et de mieux comprendre son efficacité et s'il est opportun de l'accueillir sur la commune.

Le seul terrain jugé à ce jour pertinent serait à la ZAC de Plan Mouillé mais aucune étude n'ayant été engagée il est beaucoup trop tôt pour se prononcer.

### **Que prévoyez-vous pour le terrain sur lequel le projet d'usine de méthanisation avait été identifié au début ?**

Le terrain restera un terrain agricole.

## **SECURITE ROUTIERE**

### **Comment pouvez-vous ralentir la vitesse des véhicules route de Ronnaz ?**

La vitesse de circulation des véhicules est une préoccupation qui concerne l'ensemble des habitants du village. Dans chaque quartier nous notons cette préoccupation. Nous allons travailler pour apporter des solutions simples en termes de mise en œuvre et abordables en termes de coût pour agir rapidement.

## **POLITIQUE DU LOGEMENT**

### **Prévoyez-vous de loger les saisonniers ailleurs qu'à la Côte ? Que faites-vous pour le logement des saisonniers ?**

L'aire de stationnement des camping-cars pour les saisonniers satisfait ces derniers compte-tenu de sa proximité avec le centre-village et la navette touristique. Aussi il n'est pas prévu de la déplacer.

Concernant les tensions sur le logement des travailleurs saisonniers une enquête a été réalisée il y a 5 ans et elle n'avait pas révélé de tensions sur le territoire ni côté employeur ni côté travailleur.

### **Que prévoyez-vous pour ne pas perdre de population ?**

L'équipe municipale a comme priorité le maintien de sa population permanente et l'accueil de nouvelles familles pour continuer à faire vivre le village à l'année.

Pour cela les élus sont en train de faire avancer un projet de nouveaux logements sous forme de Bail Réel Solidaire. Les futurs acquéreurs pourraient ainsi acheter un logement sur Combloux mais sans supporter la charge foncière liée à cet achat et qui est souvent trop onéreuse pour les jeunes ménages. Les élus sont aussi vigilants sur les opportunités de réserve foncière pour permettre de futures opérations. Ce projet de Bail Réel Solidaire se situerait sur une parcelle communale, actuellement constructible, située en face du Panoramique et de la station essence, entre le parking du PLM et le centre d'hébergement de Notre-Dame du Christomet.

## **FIBRE OPTIQUE**

### **Où en est le chantier de la fibre optique ?**

Le chantier « fibre optique » a pris du retard. Les élus sont mobilisés sur ce sujet auprès du SYANE qui est compétent en la matière. Certains sous-traitants mandatés par le SYANE et en charge du déploiement de la fibre optique sur le territoire haut savoyard ont fait faillite, il n'y a pas de remplaçant et le calendrier se rallonge de 12 à 18 mois. Ainsi la couverture totale du territoire communal en fibre optique pour les particuliers annoncée entre début 2022 et mi 2023 n'est plus d'actualité.

## **IMPÔTS LOCAUX**

### **Les impôts vont-ils augmenter ?**

Aujourd'hui, la stratégie financière de la commune ne repose pas sur des augmentations d'impôts mais sur une maîtrise des charges de fonctionnement, une politique volontariste d'obtention de

subventions et une planification optimale des investissements. Les augmentations d'impôts ne sont donc ni une volonté de l'équipe, ni un besoin pour les finances communales.

## **URBANISME**

### **Quand aura lieu la prochaine réunion sur le PLU ?**

Une réunion publique d'informations sur la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme aura lieu début juillet 2022.

### **Quelle est la distance à respecter lorsqu'on construit entre la route et le bâti ?**

La construction doit se trouver à 4m de recul par rapport à la limite de propriété et à 9m de l'axe routier depuis la façade du bâtiment. Les balcons ne sont pas comptabilisés.

La construction sur laquelle les riverains ont interpellé les élus a été contrôlée par le service de l'urbanisme et elle respecte ces distances règlementaires.